

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

Corum : 8

Présents : 11

Absents : 3

Pouvoirs : 0

Votants : 11

L'an deux mil treize, le vingt six septembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le vingt trois septembre deux mille treize, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BLANCHARD Olivier,
DEVILLE Sylviane,
DUPONT Xavier,
FRANCESCHINI Michel,
GORON Gilles,
LALANDE Georget,
LETIERCE François,
MORIN Bernadette,
PONCE Francine.
POTTEZ Michel.

Absents Excusés:

DELAITRE Didier,
LECOQ André,
NOGAMI-GAULTIER Monica,

Secrétaire de séance:

Karine KAUFFER

Sommaire de la séance du 26 septembre 2013 :

- 1- *Point sur le projet Salle Multi-activité / Mairie :*
- 2- *Questions Diverses*

Délibération n° :

20/2012 *Voirie - Rue du Bois de l'Abie*

1 -POINT SUR LE PROJET SALLE MULTI-ACTIVITE / MAIRIE

Cette présentation fait suite à la réunion des 22 juillet et 16 septembre en présence de l'architecte Mr LEMOINE, EAD pour l'examen de l'esquisse initialement présentée.

En effet l'esquisse initiale ne répondait

- ni à l'intention architecturale retenue par la municipalité lors du concours d'architecte,
- ni aux besoins fonctionnels,

Une contre proposition communale sur de nouvelles dispositions intérieures avait été faite à l'architecte. Celle-ci n'a pas été retenue par le maître d'œuvre, mais lui avait permis de comprendre les attendus pour le fonctionnement des locaux.

Les dispositions de la nouvelle esquisse prenant en compte en partie les souhaits de la commission a été présentée en séance.

Les modifications portent principalement sur :

- L'aspect extérieur avec la modification de la toiture conformément à l'intention architecturale du concours
- Les dispositions intérieures avec des sanitaires et des cuisines permettant d'être utilisées indépendamment et de façon autonome dans la configuration de salles modulées, l'intégration d'une scène, la nouvelle répartition des surfaces de salles, l'intégration de portes et baies vitrées apportant plus de luminosité dans la salle multi-activité, les dispositions des locaux de la mairie permettant d'avoir une salle de conseil et des mariages plus importante , la suppression des couloirs et de la desserte des bureaux qui amène un gain de surfaces utiles.
- La modification des VRD sur les parkings pour réduire impact financier du projet.

La nouvelle esquisse présentée répond globalement à l'aspect architectural retenu à l'issue du concours et aux attendus pour le fonctionnement des locaux.

Le projet est estimé à 1 265 000€ HT soit un léger dépassement qui reste tolérable par rapport à l'enveloppe initialement arrêté. La phase APD sera l'occasion de réfléchir et de proposer dans le respect de l'esprit du projet architectural, des aménagements et des dispositions de détails pour améliorer les fonctionnalités du bâtiment pour permettre d'apporter quelques gains financiers.

Suite à cette présentation, le conseil valide l'esquisse pour constituer la base du dossier de demande de subventions.

9 - QUESTIONS DIVERSES

Tribunal Administratif : Affaire DA SILVA / HACHE :

Suite à la requête de Mr DA SILVA et Mme DUBOIS déposée le 9 août 2012 à l'encontre de Mr HACHE, demandant le retrait de la Déclaration Préalable 027 324 12 A0005, pour la création d'un portail,

Vu la demande de retrait de la déclaration par Mr HACHE, l'ordonnance du 20 septembre 2013, ne statue pas sur la requête de Mr DA SILVA et Mme DUBOIS.

Rapport de la CdC Gisors Epte Lévrière :

Mr le Maire invite les Conseillers à prendre connaissance du rapport d'activité de la CdC, qui est à disposition sur le site internet de la CdC.

SIEGE - Estimations :

Estimations pour information des travaux inscrits au programme 2014

- Le Cornouiller
 - Distribution Publique : 110 000 € ht
 - Eclairage Public : 61 000 € ht
 - Réseau Télécom : 40 000 € ht

- La Mare
 - Distribution Publique : 118 000 € ht
 - Eclairage Public : 45 000 € ht
 - Réseau Télécom : 30 000 € ht

- Les Haguettes
 - Distribution Publique : 50 000 € ht
 - Eclairage Public : 36 000 € ht
 - Réseau Télécom : 24 000 € ht

- La Côte Blanche
 - Distribution Publique : 104 000 € ht
 - Eclairage Public : 71 000 € ht
 - Réseau Télécom : 50 000 € ht

- Rouville
 - Distribution Publique : 35 000 € ht
 - Eclairage Public : 15 000 € ht
 - Réseau Télécom : 10 000 € ht

Il est rappeler que la part communale s'élève à :

- 30% ht pour la distribution publique
- 40% ht pour l'éclairage public
- 60% ht pour le réseau télécom

Surpresseur du Château d'eau d'Hébécourt :

L'alimentation électrique du château d'eau n'est toujours pas réalisée. De ce fait, les surpresseurs de maintien de la pression du réseau de distribution et d'alimentation des poteaux d'incendie, ne fonctionnent pas. Une démarche auprès du SIEGE est envisagée.

Voiries :

➤ Rue du Bois de l'Abie

L'entreprise Eurovia doit dérouler un tapis sur la rue du Bois de l'Abie. Ces travaux réalisés par le CdC Gisors Epte Lévrière, sont prévus pour le début octobre.

Suite au souhait de réfection de chaussée plus qualitatifs et durables (revêtement en enrobé) le surcoût des travaux payés par la CdC sera à la charge de la commune sous forme de fond de concours, d'un montant 16 800 euros.

L'entrée des particuliers qui le souhaite sera réalisée à leur frais, la commune réglant la totalité de la facture et réclamant la quote part de chaque dépense aux particuliers qui auront accepté et signé leur estimation de travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le versement d'un Fond de Concours de 16 800 euros à la CdC Gisors Epte Lévrière.

PREND en charge les travaux des particuliers qui en auront émis le souhait par la signature « bon pour accord » de leur devis.

DEMANDERA le remboursement du montant HT des dits travaux, aux dits particuliers.

Délibération n°20/2013

➤ RD14

La réfection de la route départementale RD14, de Thierceville à Hébecourt doit être réalisée semaine 40 et 41. La circulation sera déviée par Sérifontaine et Saint Denis le Ferment. Ces travaux ayant déjà été reporté, nous n'aurons de certitudes que lorsqu'ils seront terminés.

Viabilisation hivernale :

Le Conseil Général à enfin décidé de confier le déneigement des routes départementales aux agriculteurs qui ont déjà conventionnée avec la CDC. Une réunion sera organisée à la CdC pour coordonner les décisions des uns et des autres sur l'intervention hivernale.

Analyse de l'eau

Les derniers résultats de prélèvement d'analyse d'eau potable (9 septembre) ont mesuré un taux de nitrate à 37.5, soit un taux en diminution après un pique important en juin 2013.

Récapitulatif des taux constaté depuis septembre 2012 :

6 septembre 2012	32.8
24 avril 2013	39.7
29 mai 2013	41.9
10 juin 2013	43.1
14 août 2013	38.9
9 septembre 2013	37.5

La séance est levée à 23 heures 00.

BAUDOUX Philippe

BLANCHARD Olivier

DELAITRE Didier

DEVILLE Sylviane

DUPONT Xavier

FRANCESCHINI Michel

GORON Gilles

LALANDE Georget

LECOQ André

LETIERCE François

MORIN Bernadette

NOGAMI-GAULTIER Monica

PONCE Francine

POTEZ Michel

